

Commission ADMISSION SUR DOSSIER EN 2^{ème} ANNEE

07 mai 2025
Formation initiale sous statut étudiant

LISTE PRINCIPALE

La commission d'admission sur dossier du 07 mai 2025 déclare admis en 2^{ème} année, pour la rentrée universitaire 2025-2026, les candidats suivants (sous réserve de la production de l'attestation de réussite du niveau avec lequel ils postulent) :

Spécialité	Candidats présélectionnés
Génie Physique et Systèmes Embarqués – statut étudiant	DELMAS Eliot – majeure Génie nucléaire et Energie (sous réserve de place à la rentrée, sinon admis en 1A FISE)

Les candidats admis recevront par courriel un coupon réponse de confirmation qu'ils devront impérativement renvoyer rempli par retour de courriel pour le 26 mai 2025 dernier délai.

Commission ADMISSIBILITE SUR DOSSIER EN 2^{ème} ANNEE

07 mai 2025
Formations sous statut apprenti

La commission d'admissibilité sur dossier du 07 mai 2025 déclare admissibles en 2^{ème} année pour la rentrée universitaire 2025-2026, les candidats suivants (sous réserve de la production de l'attestation de réussite du niveau avec lequel ils postulent) :

Spécialité	Candidats admissibles
Informatique - statut apprenti	Aucun candidat n'a été déclaré Admissible
Matériaux-Chimie - statut apprenti	SEPTVENTS Tom (sous réserve de place à la rentrée, sinon admissible en 1A FISA)

ATTENTION, seuls les candidats admissibles qui présenteront un engagement écrit de l'entreprise d'accueil à Mme Magali BUREAU, gestionnaire administrative de la formation Génie Physique et systèmes embarqués sous statut apprenti, seront déclarés admis en 2^{ème} année pour la rentrée 2025-2026 à l'ENSICAEN.

Gilles BAN, Directeur de l'ENSICAEN


Le Directeur de l'ENSICAEN
Gilles BAN